

DÉLÉGATION GÉNÉRALE AU DÉVELOPPEMENT DE L'AXE NORD



PLAN D'ACTION 2025

novembre 2024

PRÉAMBULE

« Lorsqu'il n'existe pas de grand port fluvio-maritime, pour assurer la cohérence des actions d'un ou de plusieurs grands ports maritimes, et le cas échéant, de ports fluviaux s'inscrivant dans un même ensemble géographique, un conseil de coordination interportuaire associant les représentants de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements, des ports concernés ainsi que des personnalités qualifiées et des représentants des établissements gestionnaires d'infrastructures peut être créé » (code des transports, article L. 5312-12).

Le Conseil de coordination interportuaire de l'axe Nord (CCILAN) a été institué sur cette base en 2019.

Il adopte un document de coordination relatif aux grandes orientations en matière de développement, de projets d'investissements et de promotion des ports qui y sont représentés, dans le but d'élaborer des positions communes par façade sur les enjeux nationaux et européens.

Le mandat des membres du conseil sera renouvelé au 1^{er} trimestre 2025.

Retour sur l'année passée

Les ports des Hauts-de-France ont réalisé un trafic portuaire de 88,7 Mt en 2023, soit 27 % des parts de marché nationales. Le dynamisme des ports de Dunkerque (44 Mt en 2023) et surtout de Boulogne - Calais (44,7 Mt en 2023) permet aux Hauts-de-France de devenir la première région portuaire de France.

Les trafics de Getlink (1,2M d'unités de fret soit près de 30 Mt en 2023) pourraient être ajoutés à ce total ce qui consoliderait encore cette hiérarchie. Le tunnel sous la Manche a fêté son 30ème anniversaire le 6 mai 2023. Il est devenu un lien vital entre le continent européen et le Royaume-uni.

Les chantiers de décarbonation sont majeurs pour l'axe Nord. Neuf projets ont été retenus dans le cadre de Choose France, notamment celui de DFDS de faire de la liaison Calais/Dunkerque/Douvres le premier corridor vert mondial avec des navires ferry 100 % électrique. Le consortium européen FertigHy a pour sa part annoncé un projet d'investissement de 1,3 Md€ à Languevoisin-Quiquery, au bord du futur canal Seine-Nord Europe, pour produire des engrais azotés bas carbone.

Ces développements sont soutenus par d'importants investissements publics dans les infrastructures de transport inscrits dans le volet mobilité du contrat de projet Etat – région 2023 – 2027 signé le 26 avril dernier à Montmacq (1,99 Md€ dont 236 M€ pour le réseau fluvial, 200 M€ pour le fret ferroviaire et 97,5 M€ pour le doublement du terminal conteneur à Dunkerque) et la programmation du mécanisme pour l'interconnexion en Europe pour la même période (705 M€ de subvention pour le canal Seine-Nord Europe).

Les défis à venir à horizon 2030

Le défi, au cœur de la fonction du conseil de coordination interportuaire et logistique est de promouvoir et de garantir une utilisation optimale des infrastructures. Le système de transport et de logistique peut être un atout clé de la région des Hauts-de-France pour concilier l'attractivité économique et le verdissement des chaînes d'approvisionnement.

Les actions de promotion et de sensibilisation des acteurs institutionnels et associatifs doivent déboucher sur des actions ciblées à destination des chargeurs pour qu'ils utilisent les ports maritimes et les plateformes multimodales de la région. Il appartient au secteur privé de se saisir les opportunités multimodales pour décarboner leurs chaînes logistiques.

La mise au grand gabarit du réseau Seine-Escaut est une opportunité majeure dans les réflexions RSE des entreprises, mais aussi dans les stratégies de développement des gestionnaires d'infrastructures de transport de la région et des collectivités territoriales.

Les indicateurs plus particulièrement suivis

Afin de mesurer le développement de l'axe Nord et l'évolution de la part du report modal, le CCILAN suit particulièrement les 6 indicateurs suivants :

- la part du mode ferroviaire (15 % contre 9,8 % au national) et du mode fluvial (5,7 % contre 2,4 % au national) dans le transport de marchandises dans les Hauts-de-France ;
- les tonnages traités par les principaux ports maritimes et intérieurs de la région (Douges, Lille, Valenciennes et Longueil-Sainte-Marie) ;
- le nombre d'EVP traités par le GPMD à destination de son hinterland (422 486 EVP fin 2023 soit +11 % par rapport à 2022 et +76 % par rapport à 2015) ;
- les flux d'unités de transport intermodal (UTI) transmanches traités par les ports et par Getlink : 3,47 millions d'UTI en 2023 soit -2,4 % par rapport à 2022.

Table des matières

| | |
|---|----|
| PRÉAMBULE..... | 3 |
| PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024..... | 7 |
| LE PLAN D'ACTION 2025..... | 8 |
| FICHES THÉMATIQUES PAR ACTIONS..... | 11 |
| ACTION 1..... | 13 |
| Promouvoir l'axe Nord à l'international..... | 13 |
| ACTION 2..... | 14 |
| Poursuivre la connaissance des flux du tissu économique local en mobilisant les acteurs de la recherche..... | 14 |
| ACTION 3..... | 15 |
| Établir un cahier des objectifs partagés (y compris commerciaux) entre le GPMD et le port Boulogne-sur-Mer - Calais..... | 15 |
| ACTION 4..... | 16 |
| Améliorer l'offre ferroviaire..... | 16 |
| ACTION 5..... | 17 |
| Améliorer l'offre fluviale..... | 17 |
| ACTION 6..... | 18 |
| Accompagner le développement du fret fluvial dans l'Oise pour assurer un débouché massifié de l'axe nord à l'Île-de-France..... | 18 |
| ACTION 7..... | 19 |
| Identifier les plateformes ferroviaires à développer..... | 19 |
| ACTION 8..... | 20 |
| Sensibiliser aux métiers du fluvial..... | 20 |
| ACTION 9..... | 21 |
| Inscrire la communauté portuaire dans la démarche « Rev3 »..... | 21 |
| ACTION 10..... | 22 |
| Poursuivre la caractérisation du foncier à haut potentiel de report modal en vue de réaliser un schéma des implantations logistiques des Hauts-de-France..... | 22 |
| ACTION 11..... | 23 |
| Organiser un séminaire en 2025 à destination des élus et techniciens du syndicat mixte des ports intérieurs du Canal Seine-Nord Europe..... | 23 |
| ACTION 12..... | 24 |
| Engager le/la doctorant.e sur la thématique de la résilience et de l'impact du changement climatique sur les ports des Hauts-de-France..... | 24 |
| ACTION 13..... | 25 |
| Numériser le passage aux frontières des voyageurs..... | 25 |
| ACTION 14..... | 26 |
| Étudier le déploiement d'une interface numérique commune pour l'axe Nord..... | 26 |
| ACTION 15..... | 27 |
| Impliquer les acteurs face aux risques de cybersécurité..... | 27 |
| ANNEXE I : résumé en tableau du plan d'action..... | 29 |
| ANNEXE II : résumé synthétique du plan d'action 2024..... | 31 |

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024

Le bilan du plan d'action 2024 est présenté de manière synthétique en annexe II.

- Numérique : la délégation a organisé en juin 2024 en partenariat avec Norlink un séminaire sur le suivi numérique des marchandises dans les Hauts-de-France. À cette occasion, elle a présenté un état des lieux des interconnexions dans la région et de premières pistes d'améliorations avec le rétablissement de connexions entre les infrastructures, par exemple Delta 3, et le *cargo community system* Hauts-de-France. Ce séminaire a aussi été l'occasion d'une sensibilisation sur les risques cyber avec l'intervention de France cyber-maritime.

- Développement du transport fluvial et du foncier à haute valeur logistique dans le département de l'Oise : avec 130 kilomètres de voies navigables et sa proximité avec la région parisienne, ce département est un territoire pivot du futur réseau Seine-Escaut. La délégation a piloté deux études pour analyser le foncier économique à proximité de la voie d'eau et identifier des entreprises intéressées pour développer le fret le fluvial (41 entreprises ont accepté de s'engager dans cette démarche suivie par VNF).

Les résultats de ces travaux ont été présentés fin septembre aux acteurs du département (collectivités territoriales dont les 8 intercommunalités bord à voie d'eau, le conseil départemental et le conseil régional, VNF, la CCI...) par la préfète de l'Oise.

Ils complètent le travail d'identification du foncier à haute valeur intermodale réalisé par le conseil régional et présenté le 7 novembre aux élus de ce département et aux représentants de la filière par la préfecture et par le vice-président du conseil régional en charge des infrastructures de transport et des mobilités.

- Étude et connaissance des flux : la DGDAN a sollicité le pôle d'excellence Euralogistic pour réaliser une étude sur les flux de 60 transporteurs importants de la région. Ils transportent 22 millions de tonnes de marchandises avec des flux à 99,3 % routiers. Un webinaire de restitution auprès des acteurs privés a permis de partager ces résultats avec des transporteurs. À cette occasion, ils ont insisté sur l'enjeu pour eux de l'amortissement des flottes et du poids du report modal dans les frais de transport. Les résultats de cette étude seront complétés l'an prochain par une étude des flux de grands chargeurs de la région. Ces travaux doivent contribuer à orienter les démarches commerciales de membres du CCILAN.

Par ailleurs, la délégation va réaliser en 2025 avec l'INSEE une étude sur les flux transmanches en mobilisant les données déclaratives enregistrées depuis le Brexit par les services des douanes. L'objectif est de mieux identifier les points de passage des marchandises et leurs lieux de dédouanements, ainsi que les types de marchandises transitant par cette nouvelle frontière.

LE PLAN D'ACTION 2025

L'adoption d'un plan d'action dans le cadre du conseil de coordination interportuaire et logistique s'inscrit dans le cadre réglementaire fixé par le code des transports. Il résulte de la volonté des acteurs publics et privés de la région de coordonner leurs actions pour développer l'axe Nord.

Plusieurs éléments et constats fondent cette démarche :

- des investissements publics importants sont en cours et vont se poursuivre dans les infrastructures de transport via les contrats de projet État - région ou différents financements publics (dont le projet européen de mise à grand gabarit fluvial Seine-Escaut) ;
- des trajectoires de décarbonation sont fixées par des normes ou des stratégies européennes (« fit for 55 »), nationales et régionales ;
- le report du transport de marchandises sur des modes alternatifs à la route nécessite une évolution importante des chaînes logistiques pour laquelle les entreprises doivent être accompagnées ;
- l'enjeu environnemental est désormais intégré dans les stratégies des entreprises au travers de leur politique RSE.

Le doublement du terminal conteneur du grand port maritime de Dunkerque en 2027 et la mise à grand gabarit progressive d'ici à 2030 du réseau fluvial Seine-Escaut constituent des opportunités majeures d'attractivité et de développement. L'enjeu est de garantir, voire d'anticiper sur ces échéances pour capter de nouveaux marchés et développer les ports maritimes et les plateformes multimodales de l'axe Nord.

Les 15 actions visent à promouvoir un système Hauts-de-France connecté et interopérable, exemplaire en matière environnementale et offrant une disponibilité capacitaire importante en faveur du report modal.

Les 4 nouvelles actions :

- Établir un cahier des objectifs partagés (y compris commerciaux) entre le GPMD et le port Boulogne-sur-Mer - Calais : l'engagement de cette démarche au sein de l'axe nord doit permettre de faire émerger des pistes de collaboration communes à commencer par l'électrification du transmanche (projet de corridor vert porté par DFDS).

Ces travaux réalisés dans le cadre de l'axe Nord auront une approche large : échanges de bonnes pratiques, mutualisations¹, prospection de nouveaux trafics, développement foncier...

- Identifier les plateformes de fret ferroviaire à développer : l'État a adopté une stratégie nationale du fret ferroviaire par décret du 13 mars 2022. Un réseau de terminaux multimodaux en nombre et qualité suffisants est une condition de développement du fret ferroviaire. Un schéma directeur national du transport combiné a été diffusé par la DGITM le 24 octobre 2024. Il conclut à un besoin de capacités de manutention ferroviaire supplémentaires relativement important dans les Hauts-de-France d'ici à 2030.

Une étude sera conduite en 2025 par la DREAL et par le conseil régional Hauts-de-France pour décliner ce travail dans les Hauts-de-France et préciser les projets de développement de plateformes de transport combiné (trois sont inscrits dans le volet mobilité du CPER 2023 – 2027 : Cambrai-Marquion, Nesle et Longueil-Sainte-Marie) pertinents compte-tenu des perspectives de développement de trafic.

¹ L'article L. 5312-12 du code des transports créant le conseil de coordination interportuaire stipule par exemple que des coopérations peuvent être créées ce cadre concernant « des modalités de mutualisation de leurs moyens d'expertise et de services, y compris de dragage et de remorquage ».

- Sensibiliser aux métiers du fluvial : les travaux lancés par le ministère des transports pour rédiger une stratégie nationale fluviale ont mis en évidence les enjeux d'attractivité et de recrutement de cette profession. Une étude (« livre blanc ») conduite par l'association Norlink en 2024 est venue confirmer ce constat et souligner l'importance des besoins dans les Hauts-de-France (âge moyen des professionnels élevé ; fortes hausses de trafics anticipées avec la mise au grand gabarit Seine-Escaut).

Pour répondre à ces enjeux, il est proposé de confier à Norlink une mission transversale de sensibilisation (grand public et professionnels) aux métiers du fluvial.

- Organiser un séminaire de l'axe nord en 2025 à destination des élus et techniciens du nouveau syndicat mixte des ports du canal : ce syndicat mixte a été créé par l'arrêté préfectoral du 11 août 2023. Rassemblant le conseil régional et cinq intercommunalités (communauté d'agglomération de Cambrai ; communautés de communes d'Osartis-Marquion, Est de la Somme, Haute-Somme et du Pays Noyonnais), il est chargé de mettre en œuvre les quatre projets portuaires qui accompagnent la construction du canal Seine-Nord Europe puis d'assurer leur exploitation en tant qu'autorité portuaire. La réalisation puis l'exploitation de ces infrastructures auront un rôle structurant pour l'axe nord en parallèle du développement du trafic fluvial attendu de la mise à grand gabarit du réseau Seine-Escaut.

Pour contribuer à sa montée en puissance et à sa pleine intégration dans l'axe Nord, un séminaire sera organisé en 2025 par la délégation et par Norlink à destination des élus et des techniciens de cette nouvelle entité. Cette rencontre aura deux thématiques principales : le report modal vers la voie d'eau ; le lien entre le développement de la façade maritime régionale et celui de son hinterland fluvial.

La poursuite de 11 actions déjà engagées en 2025 :

| AXES | ACTIONS | PORTEURS |
|---------------------------|--|---|
| PROMOTION ET CONNAISSANCE | Promouvoir l'axe Nord à l'international | NORLINK / DGDAN |
| | Poursuivre la connaissance des flux du tissu économique local | DGDAN |
| INTERMODALITE | Améliorer l'offre ferroviaire | SNCF réseau |
| | Améliorer l'offre fluviale | VNF |
| | Accompagner le développement du fret fluvial dans l'Oise | DGDAN / PREF OISE / VNF |
| | Poursuivre la caractérisation du foncier à haut potentiel de report modal en vue de réaliser un schéma des implantations logistiques des Hauts-de-France | CR HDF |
| ENVIRONNEMENT | Recruter un doctorant (CIFRE) sur le thème de la résilience économique des ports | DGDAN / DGITM / CR HDF |
| | Inscrire la communauté portuaire dans la démarche « Rev3 » | CCI / NORLINK |
| | | |
| NUMERIQUE | Numériser le passage aux frontières des voyageurs | DGDAN |
| | Renforcement des connexions numériques | NORLINK / Banque de s territoires / DGDAN / |
| | Impliquer les acteurs face aux risques de cybersécurité | DGDAN / CR HDF / SEPD |

The page features a white background with large, flowing teal shapes on the left and bottom right sides. The text is centered in the white space.

FICHES THÉMATIQUES PAR ACTIONS

ACTION 1

Promouvoir l'axe Nord à l'international

La réalisation d'un produit commercial et marketing en 2024 doit servir de base à la promotion du système portuaire et logistique des Hauts-de-France.

Pour 2025, cet effort de promotion passera notamment par :

- la mobilisation des services de développement économique des ambassades pour assurer le relai de la promotion des Hauts-de-France. Les réseaux diplomatiques français à l'étranger peuvent contribuer à la sensibilisation d'acteurs. L'action vise à s'appuyer sur ces relais pour développer un réseau d'influenceurs à même de promouvoir le système de transport et de logistique des Hauts-de-France ;
- une meilleure articulation avec Nord France Invest et Business France pour que leurs actions de prospection et de promotion de l'attractivité économique de la région intègrent bien les atouts de son système portuaire et logistique dans son ensemble.

| | |
|-------------------|---|
| <i>Pilotes</i> | NORLINK / DGDAN |
| <i>Livrables</i> | - Mise à jour de la plaquette de promotion du système portuaire et logistique des Hauts-de-France et relai par les membres de Norlink ; - Intégration de la promotion de l'axe Nord dans les politiques de promotion notamment à l'international des ports maritimes et des ports fluviaux des Hauts-de-France ; - Coopération avec NFI et avec Business France pour coordonner leurs actions de promotion et de prospection avec celles de l'axe Nord. |
| <i>Calendrier</i> | Année 2025. |

ACTION 2

Poursuivre la connaissance des flux du tissu économique local en mobilisant les acteurs de la recherche

La connaissance des flux logistiques actuels et futurs est essentielle pour comprendre le comportement économique des acteurs à l'échelle régionale et éclairer les décisions d'investissement. Elle doit également donner un état des lieux détaillé du report modal à date, pour analyser ensuite son évolution vers des modes plus décarbonés.

La délégation pilote ou participe aux comités de pilotage de plusieurs études visant à améliorer la visibilité sur les flux de marchandises à l'échelle régionale.

Les études suivantes seront lancées ou poursuivies en 2025 :

- étude Euralogistic sur les chargeurs : la DGDAN a missionné le pôle Euralogistic en 2024 afin de réaliser une étude auprès des principaux transporteurs de la région pour quantifier les tonnes de marchandises transitant par ces entreprises et sur quel vecteur (poids lourd, train, fluvial).
Cette nouvelle étude portera sur les « clients » du système de transport et de logistique de la région. Elle aura le double objectif d'établir une photographie globale des flux de marchandises dans la région et de constituer une base mobilisable par Norlink et par ses membres pour développer leur activité.
- Étude de l'intérêt pour le transport fluvial d'un échantillon de chargeurs de la métropole européenne de Lille : la MEL a organisé en 2024 une série de rencontres autour du développement du transport fluvial. Ces travaux doivent déboucher sur l'adoption d'une délibération cadre par l'EPCI et la conclusion d'une convention avec VNF. Pour contribuer à cette dynamique, la délégation conduira en 2025 avec VNF et Ports de Lille une étude auprès de chargeurs de la MEL pour identifier des candidats à un accompagnement vers le déploiement de solutions de logistique fluviale.
- Etude par l'INSEE des flux transmanches : le rétablissement d'une frontière tierce avec le Royaume-uni a conduit au rétablissement de formalités douanières. Un partenariat est en cours de conclusion entre la DGDDI et l'INSEE pour cette dernière puisse accéder à ces nouvelles données douanières à fin d'analyser les flux transmanches.
- Autres études : 1. l'ADEME et la DGITM ont toutes les deux lancé des études pour anticiper la demande de transport et la décarbonation du secteur, avec pour la DGITM une approche novatrice par filière. La DGDAN participe aux comités de pilotage de celles-ci et s'assure de la prise en compte des intérêts de la spécificité des Hauts-de-France. 2. La DGITM a par ailleurs lancé une étude sur la résilience des chaînes logistiques et associe la DGDAN à son pilotage. 3. Norlink conduira en 2025, en partenariat avec VNF, une réflexion sur un schéma d'avitaillement en carburants faibles émissions sur l'axe Nord.

| | |
|-------------------|--|
| <i>Pilotes</i> | DGDAN |
| <i>Livrables</i> | - Etude Euralogistic sur les chargeurs ; - CCI de région sur l'intérêt pour le transport fluvial d'un échantillon représentatif de chargeur de la métropole européenne de Lille ; - Etude INSEE en partenariat avec la DGDDI sur la connaissance des flux transmanches ; - Norlink sur l'avitaillement fluvial. |
| <i>Calendrier</i> | Année 2025. |

ACTION 3

Établir un cahier des objectifs partagés (y compris commerciaux) entre le GPMD et le port Boulogne-sur-Mer - Calais

A l'occasion du 7ème sommet Choose France le 13 mai dernier, l'armateur danois DFDS a annoncé un projet d'électrification complète de la nouvelle génération de ferries opérant entre Calais, Dunkerque et Douvres. Il s'agit pour l'opérateur de développer puis acquérir ces navires et pour les ports de déployer des solutions techniques coordonnées pour les accueillir.

Il est proposé d'approfondir cette coopération entre les ports de Boulogne-Calais et de Dunkerque. Proches géographiquement, ces ports appartiennent à un même environnement en Manche-Est – Mer du Nord et sont confrontés à des enjeux communs de développement et de décarbonation de leur activité.

La création en 2015 d'un port unique entre Calais et Boulogne-sur-Mer a permis de réaliser des mutualisations et des coopérations entre les deux ports. Cette expérience et celle du projet commun à Calais et à Dunkerque sur l'électrification du transmanche serviront de base à la rédaction dans le cadre de l'axe Nord d'un cahier des objectifs partagés entre les trois ports.

L'objectif sera de faire émerger des pistes de collaboration communes entre ces établissements tant sur le plan commercial que technique (gestion du dragage ou des sédiments ; adaptation des chaînes de contrôle passagers et marchandises à la suite notamment du brexit ; décarbonation de l'activité ; réalisation des compensations environnementales induites par les projets de développement...).

| | |
|-------------------|--|
| <i>Pilotes</i> | CR HDF / SEPD / GPMD / DGDAN |
| <i>Livrables</i> | - Développer des solutions techniques partagées dans le cadre du projet de corridor vert porté par DFDS ; - Rédiger un cahier des objectifs partagés entre les trois ports. |
| <i>Calendrier</i> | Année 2025 : présentation d'un premier projet commun. |

ACTION 4

Améliorer l'offre ferroviaire

SNCF Réseau accompagne l'ambition nationale portée par l'État de doubler la part de marché du fret ferroviaire dans le transport de marchandises d'ici 2030. Engagé en 2021, le programme fret ferroviaire de SNCF Réseau est structuré autour de 9 thématiques qui font pour la plupart l'objet d'une déclinaison territoriale.

Les actions ont pour objectif d'améliorer la qualité de service et la performance du réseau ferré national via :

- le renforcement de la relation commerciale : avec tous les acteurs clés du marché (industriels, entreprises ferroviaires, ports, plateformes de transport combiné). Les actions engagées sur cette thématique incluent la promotion des modes alternatifs à la route (fer et fleuve) auprès des porteurs de projets industriels ou logistiques dans la région. La performance en est mesurée dans le cadre de l'enquête satisfaction annuelle de SNCF Réseau ;
- l'amélioration de la qualité des sillons attribués au fret : une partie des actions engagées aura des effets à partir de 2026 grâce au travail engagé sur les Plans d'exploitation de référence du réseau (PERR) qui intègrent des « tubes capacitaires » garantissant un socle de sillons de qualité pour le fret sur les axes majeurs de flux de marchandises comme l'artère Nord-Est. D'autres actions produisent déjà des effets, notamment la montée en compétence des horaristes de SNCF réseau en s'appuyant sur un nouvel outil informatique de tracé des sillons et sur une évolution des processus d'attribution de la capacité pour les travaux afin de mieux concilier les enjeux industriels liés à la régénération du réseau et la préservation des plans de transport des entreprises ferroviaires ;
- l'amélioration de la régularité des trains de fret : par le déploiement en région d'une démarche nationale d'amélioration conduite avec un focus sur la ponctualité au départ des sites majeurs de fret qui concerne en HDF les triages de Tergnier, Dunkerque Grande Synthe, Somain, Valenciennes Saint-Saulve et Lille-Délivrance ainsi que la plateforme Delta3 à Douges ;
- la facilitation du parcours client : grâce au numérique avec la création d'un espace client unique qui permet à tout demandeur de capacité d'accéder aux différents flux de données liés notamment aux commandes de sillons y compris en dernière minute ; de demander de la capacité sur les voies de service ; ou encore de suivre la circulation de ses trains. Une feuille de route spécifique prévoit des améliorations successives d'ici 2030 ;
- la réalisation d'investissements pour préserver les voies de service dédiées au fret et les lignes capillaires de fret en partenariat avec l'État, le conseil régional et les industriels.

| | |
|-------------------|---|
| <i>Pilotes</i> | SNCF réseau |
| <i>Livrables</i> | - Satisfaction des clients Fret de SNCF Réseau ; - Qualité des sillons attribués au fret ; - Régularité des trains de fret et retex du programme PEARL dans les sites des Hauts-de-France (Douges/Tergnier) ; - Déploiement des PER ; - Montant des investissements sur les voies de service fret et les lignes capillaires fret. |
| <i>Calendrier</i> | CCILAN 2025. |

ACTION 5

Améliorer l'offre fluviale

Le développement de la voie d'eau est une mission de VNF. Le contrat d'objectif et de performance conclu entre VNF et l'État pour la période 2020-2029 porte l'ambition de faire du fluvial l'un des piliers de la transition écologique. Afin de réaliser cet objectif, l'établissement intervient dans la mise en place et le renforcement de l'offre de service. Il travaille également dans l'accompagnement des acteurs privés comme publics vers le report modal, notamment par la mobilisation des dispositifs de soutien dont il assure la gestion comme le plan d'aide au report modal (PARM) et le plan d'aide à la modernisation et à l'innovation (PAMI).

Pour les Hauts-de-France, le bassin du Nord et du Pas-de-Calais gère 676 km de voies navigables, dont 271 km à grand gabarit, pour un transport estimé de marchandises de l'ordre de 8 Md€ en 2021. L'ambition affichée pour 2030 est de multiplier par 2 les volumes transportés par le fret fluvial et par 3 les retombées économiques pour les territoires.

Actions possibles :

- Mise en place et renforcement de l'offre de service : amplitude régulière de navigation et amplitude sur demande, équipements spécifiques à la navigation et aux navigants (bassin de virement, garage d'écluses, zones de stationnement), gestion des déchets, avitaillement, services de logistique fluviale dans les ports intérieurs ;
- Accompagner les entreprises vers la voie d'eau en mobilisant les différents leviers : PARM, PAMI, programme Remove.

Indicateurs :

Il est ainsi proposé d'effectuer un suivi des indicateurs définis en interne aux services afin de pouvoir promouvoir le report modal sur la voie d'eau. Les relations qui seront établies entre les services de développement économique et VNF permettront également de parfaire la connaissance du tissu économique local et d'évaluer de manière annuelle mais aussi à horizon 2030 les taux de conversion auprès des entreprises sollicitées.

| | |
|-------------------|--|
| <i>Pilotes</i> | VNF |
| <i>Livrables</i> | - Bilan annuel des indicateurs de suivi quant aux activités de prospections ; - Bilan annuel des entreprises ayant sollicité des aides au report modal et s'étant converties ; - Avancement du déploiement de la téléconduite. |
| <i>Calendrier</i> | CCILAN 2025. |

ACTION 6

Accompagner le développement du fret fluvial dans l'Oise pour assurer un débouché massifié de l'axe nord à l'Île-de-France

L'Union européenne, l'État et les collectivités territoriales réalisent des investissements sans précédent pour la mise au grand gabarit du réseau fluvial Seine - Escaut. L'Oise occupera une position centrale dans cet ensemble. C'est une double opportunité pour le département d'améliorer les chaînes logistiques des entreprises et pour l'axe Nord de mettre en place une porte d'entrée massifiée à l'Île-de-France.

Pour anticiper sur ces échéances et permettre aux acteurs régionaux et locaux de se positionner au mieux, deux études ont été engagées en 2024 :

- une cartographie des infrastructures de transport fluvial et des parcelles bord à voie d'eau caractérisant la situation actuelle et projetée ;
- une étude auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises de l'Oise pour connaître la nature de leurs flux logistiques et leur intérêt pour la voie d'eau (étude confiée par la délégation à la CCI de région en lien avec la CCI de l'Oise et VNF).

Elles ont débouché sur une mobilisation des acteurs du département (collectivités territoriales, gestionnaires d'infrastructure, milieux économiques) dont le lancement a été officialisé le 25 septembre dernier par la préfète de l'Oise.

Pour 2025 il est ainsi proposé de poursuivre dans cette dynamique et notamment :

- accompagner les chargeurs du département vers la voie d'eau à partir des actions conduites sur le premier échantillon de 41 chargeurs intéressés issu de l'étude conduite en 2024 ;
- accompagner les projets des collectivités territoriales à Noyon (création d'un port intérieur par le syndicat mixte des ports du canal), l'agglomération de la région de Compiègne (projet inscrit dans le CPER de raccordement ferroviaire du terminal de Longueil-Sainte-Marie) ou ceux que pourraient envisager l'agglomération Creil Sud Oise ;
- soutien à la profession (Norlink : prêt à taux 0 ; participation aux nuits de l'orientation en 2024 à Beauvais) ;
- engager une étude préalable à une mobilisation des acteurs à l'échelle de l'Oise élargie au Val-d'Oise et à l'Eure. L'institut Paris-Région a transmis une première proposition sur la base d'échanges avec la DGDAN, VNF et HAROPA. Seine-Port-Union qui fédère les communautés portuaires du Havre, de Rouen et de Paris envisage pour sa part d'organiser en 2025 un événement Influenseine à Compiègne.

| | |
|-------------------|--|
| <i>Pilotes</i> | Préfecture de l'Oise / DGDAN / VNF |
| <i>Livrables</i> | - Conduite d'un plan de développement de développement du transport fluvial dans l'Oise ; - Engagement d'une étude à l'échelle du bassin logistique élargi. |
| <i>Calendrier</i> | Année 2025. |

ACTION 7

Identifier les plateformes ferroviaires à développer

Adoptée par décret du 18 mars 2022, la stratégie nationale pour le développement du fret ferroviaire vise à doubler la part modale du fer (de 9 à 18%) d'ici à 2030.

Pour atteindre ce résultat, un triplement du transport combiné de conteneurs, de caisses mobiles et de remorques de poids-lourds (par opposition au transport conventionnel) est visé. Le manque de capacité de manutention ferroviaire est identifiée comme un limitant pour atteindre ce résultat. Pour objectiver la question, la stratégie nationale prévoit de : « réaliser une étude de schéma directeur national du transport combiné à moyen terme (flux, besoin de terminaux...) puis des études régionales de sites potentiels d'implantation de terminaux multimodaux » (mesure n°46).

Le schéma directeur du transport combiné a été publié par la DGITM le 24 octobre 2024. Sur la base d'une étude réalisée en 2020-2021 par le bureau d'études Mensia pour le compte de SNCF-Réseau, il prévoit une forte augmentation du transport combiné dans une zone Nord du pays à l'horizon 2032.

Sur cette base, le schéma directeur national retient le besoin de créer 3 nouveaux terminaux (avec l'hypothèse d'une capacité de 45 000 manutentions par an par terminal) dans la région d'ici à 2032. Ces projets viennent en complément de deux projets de développement déjà programmés : l'extension du terminal ferroviaire de Dourges ; la création d'un terminal intermodal sur le GPMD.

S'agissant du besoin de création de nouveaux terminaux dans les Hauts-de-France, l'étude précise que « leur localisation précise doit être arbitrée au niveau local en fonction des projets préexistants et des enjeux propres du Canal Seine Nord Europe et aux spécificités propres à une zone nord des Hauts-de-France et à une zone en bordure de l'Île-de-France ».

Cette action visera à définir une stratégie et un plan d'actions pour le développement de sites de transports combinés dans les Hauts-de-France aux horizons 2030, 2040, 2050.

Elle sera réalisée en association avec les acteurs institutionnels et privés de la filière, en cohérence avec le cadre déjà donné par le contrat de projet État - région pour la période 2023-2027.

| | |
|-------------------|---|
| <i>Pilotes</i> | DREAL HDF / CR HDF |
| <i>Livrables</i> | Schéma d'identification de futurs sites multimodaux. |
| <i>Calendrier</i> | Lancement de l'étude au 1 ^{er} trimestre 2025. Finalisation fin 2025. |

ACTION 8

Sensibiliser aux métiers du fluvial

Les travaux lancés par le ministère des transports pour rédiger une stratégie nationale fluviale ont mis en évidence les enjeux d'attractivité et de recrutement de la profession batelière.

En parallèle, une étude (« livre blanc ») conduite par l'association Norlink en 2024 est venue confirmer ce constat et souligner l'importance des besoins dans les Hauts-de-France (âge moyen des professionnels élevé ; fortes hausses de trafics anticipées avec la mise au grand gabarit Seine-Escaut, concurrence des armements étrangers).

Pour répondre à ces enjeux, il est proposé de confier à Norlink une mission transversale de sensibilisation (grand public et professionnels) aux métiers du fluvial.

Deux types d'actions sont prévues en ce sens :

- organiser un événement afin de toucher un public plus large d'institutionnels ayant un pouvoir d'action comme sur la formation ou encore l'alternance ;
- mener des actions envers les jeunes afin de leur faire découvrir le métier de batelier.

Deux publics sont donc ciblés, à la fois les jeunes et donc potentiels futurs bateliers et les institutionnels et professionnels du secteur.

| | |
|-------------------|---|
| <i>Pilotes</i> | NORLINK |
| <i>Livrables</i> | Actions en faveur de l'attractivité des métiers du transport fluvial. |
| <i>Calendrier</i> | CCILAN 2025. |

ACTION 9

Inscrire la communauté portuaire dans la démarche « Rev3 »

Depuis plus de 10 ans, le conseil régional des Hauts-de-France et la chambre de commerce et d'industrie régionale (CCIR) portent une politique visant à promouvoir une région plus durable et plus solidaire. Il s'agit de s'adapter et de faire face aux défis de la décarbonation.

Les 6 priorités d'action sont :

- le mix énergétique ;
- la décarbonation ;
- le bâtiment durable et son efficacité énergétique ;
- la mobilité durable ;
- l'agriculture et la bio-économie ;
- l'économie circulaire.

Pour la 1ère fois en 2023 – 2024, un REV3 Lab, accélérateur de projets à l'initiative de NORLINK, conçu et opéré par l'équipe REV3 de la CCIR en partenariat avec Ports de Lille, a été porté sur une filière spécifique : les « Smart & Green Ports ».

7 projets ont été accompagnés par l'équipe REV3 Lab et ses partenaires ainsi que l'équipe de Ports de Lille dans le cadre de l'accélérateur REV3 LAB x NORLINK Ports de Lille. Cet ancrage dans un site et un champ d'activité spécifique constituait un défi pour les innovateurs. Ce choix devait permettre de stimuler l'émergence et le développement de projets adaptés aux besoins et enjeux d'un port fluvial.

Pour approfondir la démarche dans la filière transport – logistique, il est proposé de mener l'exercice en 2025 dans un port maritime, celui de Calais.

Certains projets incubés sur le port de Lille ont déjà retenu l'intérêt du port de Calais (projet Viziosense de capteurs et logiciels de vision intelligente pour le comptage ou la gestion d'espace), illustrant le potentiel de fertilisation croisée entre les différentes entités composant l'axe Nord.

| | |
|-------------------|---|
| <i>Pilotes</i> | CCI / NORLINK |
| <i>Livrables</i> | Monter un accélérateur « <i>Smart and Green Port</i> » sur le port de Boulogne-Calais ; |
| <i>Calendrier</i> | Année 2025 |

ACTION 10

Poursuivre la caractérisation du foncier à haut potentiel de report modal en vue de réaliser un schéma des implantations logistiques des Hauts-de-France

La mobilisation du foncier est un enjeu clé pour le développement de l'axe Nord.

Il s'agit :

- d'augmenter la part modale du fluvial et du ferroviaire dans le transport de marchandises ;
- d'optimiser l'implantation des activités logistiques.

Ces objectifs sont inscrits dans le schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires ainsi que la stratégie de développement économique (SRDEII) du conseil régional des Hauts-de-France. Le conseil régional s'est engagé avec l'appui de l'État dans une démarche pour mieux identifier et mobiliser le foncier économique dans une logique de sobriété foncière. Cette démarche s'accompagne d'un projet de soutien aux territoires pour le portage du foncier économique dans le cadre d'une coopération avec l'établissement public foncier des Hauts-de-France et celui de l'Oise et de l'Aisne (EPFLO).

En complément et dans le cadre du développement de l'axe Nord, le conseil régional et la DGDAN proposent de réaliser une action d'identification du foncier économique régional le plus propice à l'intermodalité. L'objectif est de caractériser le potentiel de report modal du foncier économique des Hauts-de-France.

- un premier travail en ce sens a été réalisé par l'axe Nord avec l'identification par les agences d'urbanisme des Hauts-de-France des zones d'activités économiques situées à proximité des voies fluviales et ferroviaires structurantes. Ces données ont été versées dans l'outil d'information géographique régional Géo2France ;
- un autre travail a été engagé par le conseil régional pour le CSNE avec la préparation d'une directive régionale d'aménagement.

En 2024, un travail de scoring a été engagé sur l'ensemble du territoire régional pour qualifier la desserte des parcelles. Il doit permettre d'identifier les zones d'activité et parcelles à « haute valeur intermodale », justifiant une attention particulière des pouvoirs publics dans le cadre de leurs politiques d'aménagement. Un premier retour auprès des ScoT a été réalisé sur le département de l'Oise le 7 novembre 2024 à l'occasion d'une conférence de la logistique.

L'année 2025 devrait ainsi permettre, consécutivement à la révision du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité durable le 21 novembre dernier, de finaliser la cartographie des zones prioritaires de développement dans l'outil Géo2France.

L'objectif pour le conseil régional est, au terme de cette cartographie, de proposer un schéma régional des implantations logistiques.

| | |
|-------------------|--|
| <i>Pilotes</i> | CR HDF |
| <i>Livrables</i> | - Scoring des parcelles ; - Organisation de conférence départementales de la logistique, suivies d'ateliers avec les territoires pour la caractérisation du foncier à haut potentiel de report modal ; - Cartographie du foncier à haut potentiel de report modal dans l'outil Géo2France. |
| <i>Calendrier</i> | Année 2025 |

ACTION 11

Organiser un séminaire en 2025 à destination des élus et techniciens du syndicat mixte des ports intérieurs du Canal Seine-Nord Europe

Le syndicat mixte des ports intérieurs du Canal Seine-Nord Europe a été créé par arrêté préfectoral le 11 août 2023. Il rassemble le conseil régional et cinq intercommunalités (CA de Cambrai ; CC Osartis-Marquion, CC Est de la Somme, CC Haute-Somme, CC Pays Noyonnais).

Il est chargé de mettre en œuvre les quatre projets portuaires qui accompagnent la construction du canal Seine-Nord Europe puis d'assurer leur exploitation en tant qu'autorité portuaire. La réalisation puis l'exploitation de ces infrastructures auront un rôle structurant pour l'axe nord en parallèle du développement du trafic fluvial attendu de la mise à grand gabarit du réseau Seine-Escaut. Pour contribuer à sa montée en puissance et à sa pleine intégration dans l'axe Nord, un séminaire de l'axe nord sera organisé en 2025 à destination des élus et des techniciens de cette nouvelle entité sur deux thématiques principales : le report modal vers la voie d'eau ; le lien entre le développement de la façade maritime régionale et celui de son hinterland fluvial.

Pour ce faire, la mobilisation des industriels et des chargeurs est essentielle, mais celle des élus locaux l'est également. Dans ce cadre, la DGDAN, Norlink et le conseil régional organiseront un séminaire à destination des élus et techniciens du nouveau syndicat mixte des ports du canal.

Les objectifs poursuivis seront :

- de les sensibiliser aux thématiques fluviales et à leurs enjeux, notamment fonciers ;
- de leur faire rencontrer des professionnels du fluvial afin de comprendre les points forts et les points faibles de la profession ;
- d'échanger avec eux sur les perspectives de développement au niveau local, en vue d'une sensibilisation des entreprises de leurs territoires dont les productions pourraient se prêter au report modal sur des modes de transport décarbonés.

Ce séminaire permettra par ailleurs à Norlink de présenter l'avancée de ses travaux d'état des lieux de la batellerie dans les Hauts-de-France et ses besoins futurs d'avitaillement au regard des perspectives de trafics et de développement des carburants alternatifs.

| | |
|-------------------|--------------------------------------|
| <i>Pilotes</i> | DGDAN / SMPI / NORLINK |
| <i>Livrables</i> | Séminaire axe nord |
| <i>Calendrier</i> | Fin du 1 ^{er} semestre 2025 |

ACTION 12

Engager le/la doctorant.e sur la thématique de la résilience et de l'impact du changement climatique sur les ports des Hauts-de-France

La stratégie nationale portuaire de 2021 identifie une priorité sur la recherche portuaire. Pour décliner cette stratégie, le CNRS qui a produit un livre blanc en 2022 identifiant des thématiques de recherche prioritaires. Sur cette base, la direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) a constitué mi-2023 une équipe projet avec l'objectif d'associer sur le terrain un doctorant à un port donné.

Le conseil régional des Hauts-de-France a manifesté son intérêt pour cette démarche, en particulier concernant les enjeux relatifs à la résilience économique du secteur portuaire.

Un projet de descriptif de thèse corédigé par la DGDAN, le conseil régional et des chercheuses de l'université du littoral Côte d'Opal a été validé par le conseil régional et par la DGITM. Cette coopération prévoit un cofinancement entre la DGITM et le conseil régional (30 k€ sur 3 ans).

Les étapes pour 2025 sont de valider le recrutement d'un doctorant via une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) par le conseil régional.

Une fois ce dispositif validé par une délibération du conseil régional, le recrutement du doctorant sera lancé.

| | |
|-------------------|---|
| <i>Pilotes</i> | DGDAN / CR HDF |
| <i>Livrables</i> | - Assurer le recrutement d'un doctorant sous dispositif CIFRE avec le conseil régional ; - Signature de la convention DGITM/CRHDF ; - Rédiger une convention de partenariat avec les ensembles portuaires de la région afin de faciliter le travail du doctorant. |
| <i>Calendrier</i> | Premier trimestre 2025 recrutement du doctorant ; 2024/2025/2026 : production annuelle d'au moins une publication et participation annuelle à au moins un colloque ; 2028 : rendu des travaux de thèse. |

ACTION 13

Numériser le passage aux frontières des voyageurs

Le règlement (UE) 2017/2226 portant création d'un système d'entrée/sortie (EES) vise à améliorer l'efficacité des vérifications aux frontières extérieures de l'espace Schengen.

Sa mise en œuvre représentera une charge de travail conséquente pour les gardes-frontières en ajoutant des formalités de contrôle (biométries, nouvelle base de données) ce qui aura pour effet d'allonger le temps de contrôle. Afin d'optimiser ce passage aux frontières, l'État propose de déployer des dispositifs de pré-enregistrement sur les points de passage frontaliers (PPF) les plus exposés à des risques de congestion.

Les ports de Calais et de Dunkerque ainsi que, avec un soutien financier du gouvernement britannique, le port de Douvres ont réalisé des travaux et revus leur organisation pour améliorer les capacités de contrôle et déployer ces nouveaux dispositifs. Getlink a fait le choix de développer sa propre solution de pré-enregistrement et de parcours voyageurs (cahier des charges établi conjointement avec l'État).

Le déploiement devait débuter le 10 novembre 2024. Compte-tenu du niveau de risque sur l'activité des ports, aéroports et gare ferroviaires de l'espace Schengen, le conseil Justice et Affaire intérieures du 10 octobre a acté une mise en œuvre phasée et graduelle de ce nouveau système.

Compte-tenu de l'importance de ces risques pour la fluidité du passage frontière, un suivi transversal sera de nouveau assuré au niveau régional, comme relai de l'action du ministère et notamment,

- l'organisation de tests se rapprochant progressivement des conditions réelles d'exploitation d'EES ;
- la mobilisation de financements (fonds européens notamment) pour la réalisation des aménagements nécessaires ;
- une attention particulière aux démarches menées par le port de Douvres.

| | |
|-------------------|---|
| <i>Pilotes</i> | DGDAN |
| <i>Livrables</i> | - Veille sur le projet ; - Identification de points d'alerte ou d'opportunité pour proposer des interventions. |
| <i>Calendrier</i> | 2025 |

ACTION 14

Étudier le déploiement d'une interface numérique commune pour l'axe Nord

Le suivi en temps réel de la marchandise, de sa position, de son statut et des différentes étapes administratives jalonnant son parcours est essentiel.

Actuellement les plateformes multimodales et portuaires utilisent chacune leurs systèmes. Il s'agit notamment des CCS (*cargo community system*) et des TOS (*Terminal operating system*). Les ports maritimes de Calais-Boulogne et de Dunkerque ont eux-mêmes des CCS relevant des solutions logicielles différentes. La communication entre ces bases de données, leur interopérabilité et surtout la mise en commun des informations sont essentielles pour pouvoir proposer un point d'entrée unique à tout opérateur souhaitant avoir des informations sur l'état de sa marchandise en origine, destination ou transit dans les Hauts-de-France.

Pour le moment l'axe Nord n'a pas arrêté de stratégie dans ce domaine. La numérisation en cours de l'axe Méditerranée – Rhône - Saône et le système déjà unifié au sein d'HAROPA sont des exemples d'évolution possible. La construction programmée de nouveaux ports intérieurs dans le cadre du canal Seine-Nord Europe est une incitation à développer une stratégie sur le sujet pour les Hauts-de-France.

Un état des lieux exhaustif des systèmes employés et de leurs besoins en connexions et en interopérabilité (au titre des CCS une interface commune existe avec Clear France) a été réalisé en 2024 dans le cadre de l'axe Nord. Il a permis d'identifier des besoins en connexions et d'envisager la création de groupes de travail (gestionnaires d'infrastructures d'une part et les chargeurs d'autre part) sur ces sujets afin que les acteurs puissent se doter d'une stratégie régionale.

L'objectif de cette action en 2025 est de lancer et d'animer les groupes, d'analyser finement les besoins « clients » des chargeurs et d'en déduire les améliorations SI souhaitables à réaliser par les gestionnaires d'infrastructures.

Ce travail sera soutenu par la Banque des territoires dans le prolongement de son étude de 2019 pour la création d'un CCS national unique et dans l'objectif de contribuer à développer le potentiel du futur réseau Seine-Escaut (et notamment des 4 futurs ports intérieurs du canal Seine-Nord). Cet appui permettra de mobiliser un consultant spécialisé pour améliorer la connaissance des besoins des chargeurs de la région et effectuer des propositions d'architectures informatiques.

| | |
|-------------------|---|
| <i>Pilotes</i> | DGDAN / NORLINK / BANQUE TERRITOIRES |
| <i>Livrables</i> | <ul style="list-style-type: none">- Création des groupes de travail ;- Entretiens avec les chargeurs principaux de la région et formalisation de leurs besoins ;- Suivi des déploiements informatiques entre les gestionnaires pour une meilleure connexion des systèmes ;- Identification d'une stratégie commune et partagée au niveau régional pour un partage efficace de l'information. |
| <i>Calendrier</i> | <p>Premier trimestre 2025 pour la constitution des groupes de travail et le lancement de l'étude avec la Banque des territoires ;</p> <p>Dernier trimestre 2025 pour la transmission des bilans des travaux réalisés dans ces groupes.</p> |

ACTION 15

Impliquer les acteurs face aux risques de cybersécurité

Les enjeux de cybersécurité sont essentiels dans le monde maritime. En 2017 l'entreprise MAERSK a perdu plusieurs millions d'euros suite à une cyber-attaque. Le GPMD a été victime d'une attaque début 2024. Tous les rapports sur le sujet sont unanimes sur la hausse du nombre d'attaques visant les ports et les navires, 44 % des professionnels du maritime auraient fait l'objet d'attaques en 2023 et 1/3 des organisations n'ont pas de cyber plans. En 2020 les assurances maritimes ont couvert près de 250 M€ de sinistres cyber.

Il est donc essentiel que les infrastructures portuaires et logistiques des Hauts-de-France puissent effectuer des tests annuels, tant sur la sécurité de leurs systèmes informatiques que sur leur capacité de gestion de crise et de résilience. Une directive NIS2 a été prise en 2022 par l'Union européenne, elle devrait voir sa transposition dans le droit national pour fin 2024 (projet de loi résilience des infrastructures critiques et renforcement de la cybersécurité en lecture au Sénat au 15 octobre).

La DGDAN a mobilisé en 2023 l'association France cyber maritime (FCM) pour réaliser des exercices annuels dans les Hauts-de-France. Un premier exercice, reposant sur la mobilisation de « hackers blancs » par FCM s'est déroulé au port de Dunkerque en 2023. L'association est intervenue en 2024 à l'occasion du séminaire de l'axe Nord sur les sujets numériques afin de présenter le panorama de la menace et ses actions.

Un test mobilisant un acteur par an dans la région serait un bon rythme d'entraînement opérationnel. Un exercice similaire pourrait être conduit à Calais en 2025 avec l'enjeu d'essayer de faire jouer une compagnie maritime.

| | |
|-------------------|---|
| <i>Pilotes</i> | DGDAN / CRHDF / SEPD |
| <i>Livrables</i> | Réaliser un cyberhack annuel sur l'une des infrastructures ; |
| <i>Calendrier</i> | 2024/2025 : cyberhack TDF ; 2025 : cyberhack sur l'ensemble des infrastructures concédées et non concédées du port de Boulogne-sur-Mer – Calais. |

ANNEXES

ANNEXE I : résumé en tableau du plan d'action

| 1. DEVELOPPER UNE STRATEGIE D'INFLUENCE POUR L'AXE NORD | | | OBJECTIF 2025 |
|--|--|-------------------------------|--|
| Actions | Résultat attendu | Porteur | |
| 1. Promouvoir l'axe Nord à l'international | Via un outil de promotion commun, renforcer les liens avec <u>NFI</u> et Business France, ainsi qu'avec les ambassades françaises à l'étranger et leurs services économiques. | <u>NORLINK</u> / <u>DGDAN</u> | Actualiser la plaquette de promotion commune et engager des actions avec les partenaires. |
| 2. Approfondir la connaissance des flux et du tissu économique local | Développer les connaissances en matière de flux régionaux et transmanches et de fonctionnement du système logistique régional afin d'éclairer les investissements futurs et mesurer la progression de la décarbonation | <u>DGDAN</u> | (1) étude Euralogistic chargeurs (2) étude transport fluvial MEL (3) INSEE flux transmanche (4) autres : <u>DGITM</u> , <u>ADEME</u> |

| 2. ASSURER LE DEVELOPPEMENT DE L'INTERMODALITE ET PREPARER L'ARRIVEE DU CANAL SEINE NORD EUROPE | | | OBJECTIFS 2025 |
|---|--|---|---|
| Actions | Résultat attendu | Porteur | |
| 3. Etablir un cahier des charges partagé entre le <u>GRMD</u> et Boulogne-Calais | Rapprocher les ports sur des coopérations commerciales et techniques. | <u>GRMD</u> / <u>SEPD CR</u> <u>HDF</u> / <u>DGDAN</u> | Réaliser une action commune en 2025. |
| 4. Améliorer l'offre ferroviaire | Engagement et amélioration de la qualité de service notamment via l'indicateur de ponctualité sur le fret. Développement du fret ferroviaire | <u>SNCF</u> réseaux | Amélioration des résultats des indicateurs de suivi sites de suivi ponctualité |
| 5. Optimiser l'offre fluviale | Conquête de nouvelles parts de marché sur le fluvial. Développement du fret fluvial | <u>VNF</u> | Suivi de la feuille de route <u>VNF</u> (suivi des actions de développement commercial sur le nombre d'entreprises approchées, nombre de soutiens <u>PARMI</u> / <u>PARMI</u> demandés et apportés, taux de conversion et actions de reporting) |
| 6. Développement du fret fluvial dans le département de l'Oise | Promotion et développement du fret fluvial dans l'Oise, pour les flux locaux et pour ceux transitant vers le bassin de la Seine | <u>DGDAN</u> / <u>PREF OISE</u> | Conduite d'un plan de développement pour le fret fluvial dans l'Oise et réalisation d'une étude à l'échelle du bassin logistique élargi. |
| 7. Identifier les plateformes ferroviaires à développer | Déclinaison du schéma directeur national de la <u>DGITM</u> au niveau local. | <u>DREAL</u> / <u>CR HDF</u> | Identification des futurs sites dans les <u>HDF</u> . |
| 8. sensibiliser aux métiers du fluvial | Faire connaître les enjeux de la profession batelière aux institutionnels et aux jeunes. | <u>NORLINK</u> | Actions de <u>Norlink</u> . |

| 3.FAVORISER L'EXCELLENCE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES PORTUAIRES ET DE LA CHAINE LOGISTIQUE | | | OBJECTIFS 2025 |
|---|---|------------------------|---|
| Actions | Résultat attendu | Porteur | |
| 9.inscrire la communauté portuaire dans la démarche « Rev3 » | 7 projets ont été accompagné en 2023 par l'équipe REV3Lab sur le port de Lille, il est nécessaire de poursuivre cette action sur la logistique et les transports et réalisant une opération similaire sur un port maritime. | NORLINK / CR HDF | Monter un accélérateur « Smart and Green Port » sur le port de Calais. |
| 10.Poursuivre la caractérisation du foncier à haut potentiel de report modal | Identifier des parcelles à haut potentiel nécessitant une attention particulière des acteurs publics. | DGDAN / CR HDF | Cartographie du foncier à haute valeur de report modal via l'outil Géo2France. |
| 11.Organiser un séminaire à destination des élus et techniciens du syndicat mixte des ports intérieurs | Sensibiliser les élus et techniciens aux thématiques fluviales et à leurs enjeux, organiser des rencontres avec les professionnels. | SMPI / DGDAN / NORLINK | Organisation du séminaire. |
| 12.Engager une action de recherche sur la thématique de la résilience et de l'impact du changement climatique sur les ports des Hauts-de-France | Production d'une thèse avec un binôme doctorant/port maritime dans les Hauts-de-France | CR HDF / DGDAN | Recrutement d'un doctorant en lien avec la DGJTM (suites données à la stratégie nationale portuaire sur le volet de la recherche) |

| 4.EXPLOITER LES POSSIBILITES DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION | | | OBJECTIFS 2025 |
|---|--|---|---|
| Actions | Résultat attendu | Porteur | |
| 13.Numériser le passage aux frontières des voyageurs | Accompagner : 1. le déploiement et la généralisation de l'EES dans les ports concernés ; 2. le déploiement des nouvelles applications de dédouanement Delta IE et ICS2 | GETLINK / GPMD / SERP / PZDS / DGDAN | Suivi de ces programmes nationaux de déploiement par la préfecture pour assurer la bonne prise en compte des impacts potentiels sur la fluidité des trafics. Mobilisation de financements (fonds européens notamment) pour les aménagements éventuellement induits. |
| 14.Etudier le déploiement d'une interface commune aux CQS/TQS de l'axe Nord | Améliorer la fluidité et la compétitivité de l'axe Nord. | DGDAN / NORLINK | Réalisation d'une étude en partenariat avec la Banque des territoires. |
| 15.Impliquer les acteurs face aux risques cyber | Assurer la réalisation d'un exercice cyber en 2025 pour le port de Calais via un partenariat avec France Cyber Maritime | DGDAN / France cyber maritime / CR HDF / SERP | Organisation d'un exercice cyber. |

ANNEXE II : résumé synthétique du plan d'action 2024

| | ECHEANCES / DELAIS |
|--|---|
| AXE 1 PROMOTION | |
| 1.Construire un produit commercial et marketing unique pour les ports maritimes et intérieurs | Présentation d'une plaquette de promotion du système portuaire et logistique régional le 17 mars au SITL. Présentation d'une mise à jour et d'une version en anglais au salon de Birmingham le 22 mai. Document mis en ligne sur le site de la préfecture de région et du conseil régional. Suites : relai par les membres du conseil d'administration de Norlink ; définition des modalités et des fréquences de mise à jour. |
| 2.Promouvoir l'axe Nord à l'international | Echanges au T1 au ambassades de France au RU et PB. Perspectives d'une visite d'une délégation de l'axe nord sur le transmanche au Royaume-uni. Suites : mobilisation de la "team France export" ; déplacement début 2025 de promotion du transmanche (Norlink). |
| 3.Approfondir la connaissance des flux et du tissu économique local en mobilisant les acteurs de la recherche | 1) Etude d'Euralogistic sur les flux de 61 transporteurs des Hauts-de-France. Restitution lors d'un webinaire associant une 20ne de transporteurs le 25 septembre puis dans le comité technique "logistique" des services de l'Etat le 5 novembre. Euralogistic étudie la possibilité d'étendre le travail à davantage de transporteurs et de mobiliser des panels de transporteurs constitués sur la base de cette étude pour des projets d'innovation. Une étude complémentaire est programmée en 2025 à Euralogistic pour analyser les flux des chargeurs de la région ; 2) flux transmanches : les échanges se sont poursuivis en 2024 avec les partenaires (universités ; INSEE) susceptibles d'analyser les données douanières. Un partenariat entre la douane et l'INSEE est en cours de finalisation pour permettre une exploitation des données douanières en 2025 ; 3) entrepôts : la DREAL des Hauts-de-France a réalisé une étude de la base de données « entrepôts » du SDES (données 2021) avec une première restitution le 5 novembre et une publication envisagée début 2025. Des données enrichies et actualisées ont été diffusées par le SDES (ministère des transports) le 21 novembre. Selon ces données, les Hauts-de-France étaient en 2023 la 1ère région pour l'importance de ses entrepôts et plateformes logistiques (16,9 millions de M2). |
| AXE 2 INTERMODALITE | |
| 4.Améliorer l'offre ferroviaire | Cette action décline dans les Hauts-de-France le programme « fret ferroviaire » de SNCF réseau soit 21 des 73 actions de la stratégie nationale du fret. De premiers résultats sont observables en 2024 : 1. la disponibilité des sillons dans le service annuel 2025 : l'allocation ferme de sillons suite aux demandes des clients de SNCF réseau s'établit à 90,2 % (+1,3 point par rapport à 2024) ; 2. ponctualité des trains de fret dans les sites majeurs de fret ferroviaire de la région : ponctualité terminus à 5 minutes 59 secondes pour 54 % des trains en 2024 (+5,4 points par rapport à 2021) avec une ponctualité origine de 50 % ; 3. l'amélioration des infrastructures avec le soutien de l'Etat, de la région et des industriels : mise en place du gestionnaire d'infrastructures conventionnés sur Saint-Omer – Lumbres en 2024 ; régénération des voies de service dédiées au fret (plus de 5 M€ investis en 2024 à Somain, Grande-Synthe, Isbergues...) ; poursuite du projet de la voie mère de Calais ; 4. intégration des besoins fret dans la conception du plan d'exploitation de référence du réseau ferré national applicable à partir du service annuel 2026 ; 5. investissements supplémentaires pour le fret ferroviaire en 2025. |
| 5.Optimiser l'offre fluviale | Le trafic fluvial 2023 a été en repli à 10,6 millions de tonnes sur les Hauts-de-France (-13%) avec une tendance stable en 2024. Les activités de prospection de nouveaux trafics ont été soutenues avec 132 rendez-vous particuliers à fin octobre (contre 95 sur l'ensemble de l'année 2023). Deux indicateurs ont été introduits mi-2024 dans le Nord – Pas-de-Calais pour piloter l'activité de prospection : un indicateur de confiance fonction de l'importance et de l'évolution du fret fluvial dans les flux de l'entreprise ; un indicateur de satisfaction fonction de l'opinion de l'entreprise sur performance du mode fluvial. Ils ont été testés lors de 40 rendez-vous. Des actions de promotion ont été réalisées dans l'Oise (enquête de marché en partenariat avec la DGDAN ; Rivertraining le 17 octobre 2024 à Compiègne), le Valenciennois (Rivertraining le 4 juillet 2024) et à Lille (club logistique le 10 octobre 2024). Enfin l'offre de service a été étendue avec une navigation libre de 6h15 à 22h depuis le 4 juin 2024 du lundi au samedi (soit une extension de 1h45 par jour ; la durée de navigation libre reste de 9h à 18h le dimanche). |
| 6.Développement du fret fluvial dans le département de l'Oise | 1. Enquête de marché fluvial de l'Oise auprès de 250 chargeurs. Restitution début avril 2024. Suites données : 1.1 Un argumentaire sur l'intérêt du transport fluvial, ciblé à partir des réponses apportées à l'enquête, a été adressé au 250 chargeurs fin septembre. 1.2 VNF se rapproche des 41 entreprises qui ont accepté d'être contacté pour discuter du déploiement d'une logistique fluviale. 10 entreprises approchées au 25/9, engagement de 6 démarches d'accompagnement vers le fluvial. 1.3. Organisation par VNF d'un événement Rivertraining le 17 octobre à Compiègne. 2. Potentiel fluvial du département : recensement des quais fluviaux et du foncier bord à voie d'eau du département. Transmission des deux répertoires fin septembre 2024. Suites données : 2.1 transfert des données collectées à Géo2France ; 2.2 demande à VNF de mettre à jour / approfondir le répertoire des quais. 3. Ces deux études ont été restituées à la préfète de l'Oise le 25 septembre à l'occasion d'une réunion « développement du fluvial dans l'Oise » associant les différentes parties prenantes du départements (EPCI bord à voie d'eau, conseil départemental, conseil régional, CCI, Norlink, VNF, EPF de l'Oise...). Perspectives : 3.1 une feuille de route « développement du fluvial dans l'Oise » est en cours de finalisation pour déploiement en 2024 ; 3.2 Les discussions se poursuivent avec les partenaires de l'axe Seine pour réaliser un travail d'analyse interrégional. |
| 7.Suivre le contrat de progrès VNF/GPMD | Dans le prolongement des annonces faites lors du Riverdating à Lille les 12 et 13 décembre décembre, les travaux se sont engagés autour de plusieurs axes : l'identification du foncier mobilisable par VNF utilisable par le GPMD à titre de compensations environnementales ; l'engagement par VNF de la concertation sur le doublement de l'écluse de Fontinettes ; des réflexions partagées sur le développement du foncier bord à voie d'eau. |
| 8.Identification du foncier à haute valeur logistique à l'échelle de l'axe Nord | Organisation d'une réunion avec les représentants des SCOT de l'Oise le 7 novembre pour présenter les projets de charte PL (conseil départemental de l'Oise), de schéma cohérence logistique (DDT de l'Oise) et le volet logistique du schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires dans sa version révisée adoptée le 22 novembre 2024. Les travaux vont se poursuivre avec l'organisation début 2025 d'ateliers par territoire de l'Oise pour finaliser le schéma de cohérence logistique départemental (ce sera à terme un outil de dialogue avec les porteurs de projet logistiques du territoire) et l'identification du foncier à haute valeur intermodale (qui sera un élément d'un schéma régional des implantations logistiques). Une démarche analogue va être proposée par le conseil régional aux autres territoires des Hauts-de-France. |
| AXE 3 ENVIRONNEMENT | |
| 9.Généraliser les plans de développement durable et de transition écologique dans les ports maritimes conformément à la stratégie nationale portuaire | Grand port maritime de Dunkerque : le plan de développement durable est en cours de révision dans le cadre de la préparation du projet stratégique 2025 - 2029. Pour accompagner ses aménagements portuaires et industriels, le GPMD a lancé depuis 2023 une démarche d'optimisation de son schéma directeur du patrimoine naturel pour élargir les possibilités de compensations environnementales des développements sur la zone industrialo-portuaire. Un outil similaire au plan de développement durable est à l'étude par le port de Boulogne - Calais. |
| 10.Inscrire la communauté portuaire dans la démarche Rev3 | Accompagnement de porteurs de projet, startup ou entreprises pour tester une solution (économie circulaire, suivi et lutte contre les pollutions, gestion des eaux, mobilité, biodiversité, connexion port / territoire / écosystème) en immersion et avec l'accompagnement de Ports de Lille. 7 projets ont été accompagnés en 2024 par des partenaires publics et privés de la démarche. Restitution le 10 octobre. Les 4 lauréats retenus (Weenav : navigation électrique ; Viziosense : capteurs intelligents pour une gestion efficace et fiable de l'espace et notamment du stationnement ; Ex9 : solutions de transport autonome et éco-responsable ; Wimo : systèmes innovants de traçabilité et suivi CO2 de commandes) pourront valoriser leur projet sur le stand du Port de Lille au prochain SITL. Suites : accueil d'une nouvelle promotion sur la même thématique portuaire et logistique par le port de Calais en 2025. |
| 11.Engager une action de recherche sur la thématique de la résilience et de l'impact du changement climatique sur les ports des Hauts-de-France | Définition du projet : fiche descriptif de thèse DGDAN / Région diffusée à l'université du littoral Côte d'Opale début 2024. Accord sur le principe d'un cofinancement ministère des transports / conseil régional / SEPD fin septembre 2024. En attente de la confirmation du cofinancement par le conseil régional (5 k€) avant d'engager le recruter du thésard. Une convention est en cours de rédaction entre la DGDAN et le CRHDF. |
| 12.Partager les stratégies de développement énergétiques (GNL, branchements à quai, stations multiénergies) et développer une stratégie commune | Entretiens conduits de février à avril (terminal LNG, GRDF, RTE, Pôle énergie). Plusieurs travaux engagés : VNF dans le cadre de la démarche AVICAFE ; le GEIE Seine-Escaut à l'échelle du projet ; Norlink qui conduit d'ici fin 2024 une étude sur le potentiel d'électrification de quais fluviaux. Suites : engagement par Norlink d'un travail sur la définition d'un réseau de stations d'avitaillement (2025 : fédération des partenaires de la démarche ; premières orientations données lors d'un séminaire axe nord mi 2025) |
| AXE 4 NUMERIQUE | |
| 13.Numériser le passage aux frontières des voyageurs | Les ports de Calais et Dunkerque ainsi que Getlink ont avancé dans leur préparation au déploiement d'EES de même que le port de Douvres subventionné par le gouvernement britannique pour ses aménagements. Compte-tenu du niveau de risque sur l'activité des ports, aéroports et gare ferroviaires de l'espace Schengen, le conseil Justice et Affaires intérieures du 10 octobre a acté une mise en œuvre phasée et graduelle de ce nouveau système. Ces modalités doivent permettre de réaliser des tests préalables au déploiement de cette nouvelle procédure. |
| 14.Etudier le déploiement d'une interface commune aux CCS/TOS de l'axe Nord | Restitution à l'occasion du séminaire "axe nord" le 19 juin d'un état des lieux des interconnexions numériques des acteurs du fret dans les Hauts-de-France réalisé par la DGDAN et Norlink (réunion de bouclage avec les acteurs régionaux le 28 mai). Finalisation des différentes toiles (numériques avec un détail par site ; physique) mi-septembre avec la remise du rapport de l'étudiant en master à l'institut d'aménagement, d'urbanisme et de géographie de Lille. Suite : constitution de groupes de travail pour constituer un collectif et envisager une stratégie et de premières actions concrètes (2 quick wins déjà identifiés : rétablissement des interconnexions numériques entre CCS Hauts de France et Douvres d'une part et Ports de Lille d'autre part. Programmation en cours d'une réunion en novembre avec les acteurs régionaux désormais mobilisés (Tdf, GPMD, SEPD, UMP Dunkerque, Port de Lille, Douvres) en associant la banque des territoires et France PCS. Un projet d'étude avec 2 volets : recueil du besoin des utilisateurs ; solutions d'architecture SI a été proposé par la DGDAN à la banque des territoires. |
| 15.Impliquer les acteurs face aux risques cyber | Escalade France cyber maritime dans les Hauts-de-France le 19 juin à l'occasion du séminaire "axe nord". L'association a pu présenter un état de la menace et son offre de service. L'événement a également été l'occasion d'un retour d'expérience d'une attaque cyber par le GPM de Dunkerque. suite : programmer un exercice d'attaque en blanc sur le port de Boulogne - Calais en 2025. |
| 16.Construire les outils répondant aux enjeux de transformation « numériques et environnementales » pour l'ensemble des composantes de la supply chain sur les places portuaires | Stand by pour le moment aux vues des autres engagements. |

